

LE BROUILLARD DE L'ACTION ou la mission du CICR

Rony Brauman

2009

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

Le brouillard de l'action, ou la mission du CICR

Rony Brauman

Grotius.fr – *Quel regard portez-vous sur l'action du Comité international de la Croix rouge à Guantanamo ? Le CICR a-t-il pu accomplir sa mission ?*

Rony Brauman : Non, à l'évidence il a échoué. Mais conformément à son rôle d'acteur diplomatique, le CICR a négocié, coopéré pour faire valoir les principes et obligations du droit humanitaire dont il est, avec les Etats signataires, le garant. Il ne se situe donc pas dans un rapport de simple exécution avec les gouvernements. Pour reprendre une distinction classique concernant les rapports entre l'Eglise et les monarchies, le CICR est du côté de l'autorité morale, face à des Etats - en l'occurrence les Etats-Unis - qui incarnent la puissance. L'autorité morale est peu de choses mais ce n'est pas rien. Et si elle a été tenue en échec, c'est d'abord du fait des autorités américaines. Le CICR ne pouvait que tenter d'accomplir sa mission.

Grotius.fr : *Une fois sur le sol français Lakhdar Boumediene a témoigné de ses sept années passées à Guantanamo. Cet ancien détenu affirme dans un entretien accordé à Radio France Internationale : «Ils [les délégués du CICR] venaient mais ça ne changeait rien du tout. Un simple soldat pouvait dire à la personne du CICR : tu t'assois là-bas, et tu ne parles pas. Donc leur présence ne changeait pas grand-chose et n'avait pas d'impact ». Ce témoignage, de l'intérieur donc, montre bien les limites de l'action du CICR, et aussi les attentes que suscitaient ces visites.*

Rony Brauman : C'est vrai. Les visites des délégués du CICR suscitent de grandes attentes chez les détenus et la frustration est à la hauteur de l'espoir. Ce témoignage illustre de manière frappante les relations autorité/puissance que j'évoquais à l'instant. L'asymétrie de ce rapport ne réside d'ailleurs pas seulement dans le fait que l'un dispose de la force tandis que l'autre n'a que le droit. Car en l'occurrence, les Etats-Unis sont aussi un important bailleur de fonds du CICR, ce qui accentue encore l'ambiguïté de leurs relations en conférant à Washington un certain pouvoir d'influence. Il n'est pas recommandé de mordre la main qui vous nourrit... Je ne sais rien des rapports entre le CICR et le gouvernement américain mais il est clair que la marge de manœuvre humanitaire dans ce contexte est limitée. Le CICR est dans un rapport à la fois de dépendance et de tension. C'est un constat, pas un jugement. Nous parlons là de la réalité du fonctionnement même du CICR dans le monde concret des rapports de forces dans lequel il évolue, dans lequel nous évoluons tous.

Personnellement, je considère comme largement infondées les critiques qui lui sont généralement adressées sur son silence avec comme toile de fond explicite son attitude décrite comme complaisante face aux camps de concentration nazis... J'ai lu le livre de l'historien Jean-Claude Favez qui a décrit et analysé cette histoire. On y trouve matière à réflexion et à critique, on y découvre des aperçus étonnants sur le CICR, les nazis et la guerre mais je ne partage pas tous les jugements de l'auteur, qui me semblent parfois exagérément sévères. Mais je trouve surtout que l'on abuse de ces références, utilisées pour des postures morales et des condamnations un peu faciles dans le confort et la clarté de l'après-coup. Un peu comme ces gens qui invoquent Munich à tout bout de champ pour se mettre, sans grand risque, dans la peau de Churchill.

Mes critiques à l'égard du CICR sont d'un autre ordre : je considère qu'il s'est trop dispersé, veut faire trop de choses, qu'il a tendance à perdre de vue son mandat primordial. Il est sur trop de fronts parce qu'il estime, certes non sans raison, avoir besoin de faire de l'assistance pour donner une assise à sa dimension juridique. Mais il me semble qu'il va trop loin au-delà de l'aide d'urgence. Certes la chirurgie de guerre, la distribution de vivres, l'appareillage de handicapés sont dans le périmètre immédiat de son mandat et il a raison de s'y impliquer. Mais les soins au

bétail, la préparation au retour (supposé) des personnes déplacées, le creusement de puits, la distribution de semences, la sécurité alimentaire, autant de programmes devenus courants depuis le début des années 1990 absorbent d'énormes ressources qui éparpillent et alourdissent l'institution, accroissent sans doute aussi sa dépendance vis à vis des gouvernements.

Grotius.fr : *Vous avez fait référence à l'histoire du CICR pendant la seconde guerre mondiale et son action sous le régime nazi... Certains ont cru pouvoir affirmer : "au 20^{ème} siècle il y a eu les camps nazis et cette absence de dénonciation du CICR (c'est cela qui est retenu dans l'action de l'organisation au cours de cette période) et au 21^{ème} siècle il y aura, dans l'Histoire et dans l'histoire du CICR, Guantanamo..." C'est un discours dangereux ?*

R. Brauman : Dangereux, peut-être pas, mais trompeur, certainement. En tout cas, ce sont précisément ces propos que je récus. D'abord le silence du CICR c'est le silence de tous : du Vatican, des Alliés, des organisations sionistes et juives également. Pourquoi le CICR et le Vatican sont-ils plus accablés de critiques que les autres ? Ensuite, ce que l'on savait pendant la guerre est loin d'être si clair, si manifeste, qu'on le laisse entendre en général. Enfin, on a souvent le sentiment que ces critiques se fondent sur l'idée qu'une telle dénonciation aurait changé le cours de l'Histoire. Il me semble que c'est accorder un poids très exagéré à la parole, surtout dans le contexte de l'effarante violence et du déchaînement des propagandes qui était celui de la seconde guerre mondiale. Bref, n'y voir que de la complaisance, se draper dans un discours de condamnation, c'est ignorer les dilemmes qui se posaient au CICR et dont le livre de Favez rend très bien compte. Certes, l'antisémitisme (comme l'anticommunisme) des notables genevois qui composaient le « Comité » était une réalité, de même qu'une certaine docilité (bien plus grande qu'aujourd'hui) dans ses rapports avec les Etats. Certes, on sait, toujours grâce au travail de Favez, que le langage diplomatique employé par les délégués dans leurs relations avec les Allemands contaminait leurs comptes-rendus, euphémisait l'horreur de la situation, les amenait à se faire bernier par leurs interlocuteurs. Mais il est absurde et même odieux de laisser entendre, par des raccourcis trompeurs, que lesdits délégués distribuaient leurs colis à des gens faisant la queue devant les chambres à gaz et devenaient ainsi des instruments consentants du mensonge et de la violence nazis. Les choses ne se sont pas passées ainsi ! Tout cela, de même que les vertus de la dénonciation dont je parlais auparavant, relève de l'imagerie d'Epinal. Isoler et décontextualiser la position du CICR comme on le fait souvent, c'est passer à côté du tragique de cette histoire et s'interdire de comprendre les conditions de l'action. Quant au parallèle Guantanamo-Auschwitz, je le trouve particulièrement malvenu. Il y a des degrés dans l'horreur et l'abjection. Ce n'est pas la même chose de détenir au secret, de maltraiter de façon ignoble plusieurs centaines de personnes et de réduire en esclavage, d'organiser la destruction physique de millions... Guantanamo est abject, mais il y a des degrés dans l'abjection. Il faut garder le sens des proportions, sous peine de ne plus pouvoir penser.

Grotius.fr : *N'y a-t-il pas cependant un impératif de témoignage dans une situation que l'on peut qualifier d'exceptionnelle ?*

R. Brauman : Sans doute, et je serais le dernier à le contester. Mais on ne peut pas établir de loi générale qui permette de savoir quand la parole des humanitaires doit primer sur leur action. J'ajoute qu'il faut éviter de situer le problème sur un registre de principes moraux englobants, généraux, qui font perdre de vue les situations singulières et les conditions pratiques de l'action. Pour en revenir au CICR à Guantanamo, bien malin qui pouvait dire avec assurance à quel moment il fallait rompre les négociations et exercer des pressions publiques, dénoncer pour sauver à la fois la morale et l'espace de l'action. N'oublions pas, tout de même, que c'est, in fine, de cela qu'il s'agit pour les organisations humanitaires.

Grotius.fr : *Il n'y a pas d'un côté les bourreaux, de l'autre les victimes...*

R. Brauman : Oui, et se situer sur cet horizon moral où il y a d'un côté les bourreaux et les collabos, et de l'autre les victimes et les héros dénonciateurs, c'est méconnaître la "zone grise" dont parle Primo Levi, ignorer le brouillard de l'action et les contraintes contradictoires qui s'exercent sur elle... Le CICR, pendant la guerre, s'occupait de huit millions de prisonniers "conventionnels", c'est à dire de militaires occidentaux détenus dans des camps qui n'avaient rien de colonies de vacances ! La violence et la mortalité y étaient très élevées et l'action du CICR n'y était pas quantité négligeable. C'est donc aussi par rapport à la préservation de cet espace d'action, qui n'avait rien d'un simulacre, que le problème se posait.

Grotius.fr : A Guantanamo, le CICR a-t-il su préserver cet espace d'action ?

R. Brauman : Non, car il n'est pas parvenu à le constituer face au pouvoir militaire. Son rôle, sa responsabilité, étaient de tenter d'y parvenir et c'est ce qu'il a fait. Cela explique ce que l'on peut de l'extérieur considérer comme des attermoissements, voire comme une soumission inacceptable. Pour les raisons que j'ai dites, ce n'est pas ma position. Encore une fois, mettre d'un côté de la balance une dénonciation parée des vertus de la morale et de l'autre côté une attitude de « collabo » est une opposition manichéenne. C'est stérile, cela n'aide en rien à la compréhension et à la difficile prise de décisions. Dans l'affaire de Guantanamo, le coupable est le gouvernement américain.